



## CONTRAT DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE DE LACQ-PAU-TARBES

### /ENTRE

« Territoire d'industrie » représenté par :

ci-après, les « **Etablissements publics de coopération intercommunale** » ;

d'une part,

Le Pôle Métropolitain du Pays de Béarn, représenté par son Président, Francois BAYROU ;

La Communauté de communes du Pays de Nay, représentée par son Président Christian PETCHOT-BACQUE ;

La Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées représentée par son Président Gérard TREMEGE ;

La Communauté de communes de Haute Bigorre représentée par son Président et Vice-Président du Conseil départemental des Hautes Pyrénées, Jacques BRUNE,

### ET

Le Conseil régional d'Occitanie représenté par sa Présidente, Carole DELGA

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine représenté par son Président, Alain ROUSSET

L'Etat représenté par les Préfets de département (par délégation du préfet de région) et le cas échéant le Recteur [XX],

La Banque des Territoires, groupe Caisse des dépôts et consignations représentée par ses directeurs régionaux [XX],

Bpifrance représentée par ses Directeurs Régionaux,

Pôle emploi représenté par ses Directeurs régionaux [XX],

Business France représenté par son directeur inter-régional

ci-après, les « **Partenaires publics** »

d'autre part,

**AINSI QUE**

Les industriels

Les autres partenaires (UIMM, MEDEF, CPME, Réseaux Consulaires, CFA, écoles de Commerce)

ci-après, les « **Partenaires économiques et industriels** »

**L'ensemble des Etablissements publics de coopération intercommunale, Partenaires publics, Partenaires économiques et industriels seront dénommés ci-après les « signataires »**

**Il est convenu ce qui suit,**

## Préambule

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention qu'ils relèvent de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités territoriales ou de ses établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

Cette nouvelle approche repose sur deux principes :

- **un principe de ciblage** visant plus spécifiquement à soutenir les entreprises sur chacun des 136 territoires à forts enjeux industriels ;
- **un principe de gestion décentralisée**, qui s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des Régions et des intercommunalités. Les projets sont d'abord proposés par les acteurs locaux (industriels, maires, présidents d'EPCI) au service d'une **approche « du bas vers le haut »** puis co-construits avec les Régions.

Le projet de Territoire d'industrie qui suit a été élaboré en concertation et en partenariat avec les élus du territoire, les acteurs industriels et les Régions. Il vise à partager un diagnostic, énoncer des ambitions et des priorités, et surtout définir les actions concrètes les soutenant.

## Enjeux du Territoire d'industrie

---

Le territoire Lacq-Pau-Tarbes a été labellisé « Territoires d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018.

Les enjeux suivants ont été identifiés par les signataires :

### ***1. Une identité industrielle forte reposant sur des filières historiques et des atouts économiques certains***

Forte d'une histoire industrielle et économique riche, le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes a développé un modèle industriel fondé sur l'activité de filières de référence soutenues par la présence d'entreprises leaders sur leurs marchés et d'un réseau de sous-traitants spécialisés. Cet écosystème encourage et exploite les divers atouts du Territoire : des infrastructures industrielles de haut niveau, un pôle de formation supérieure et de recherche reconnu, une main d'œuvre qualifiée, etc. Ce cercle vertueux constitué d'un environnement économique favorable et d'acteurs industriels importants a ainsi permis de construire et maintenir l'identité et la compétitivité industrielle du Territoire.

Sur le Bassin de l'Adour, l'industrie représente près de 2 400 entreprises et 38 000 salariés, soit 17% des emplois tous secteurs confondus. A noter qu'un emploi industriel induit trois emplois dans le tissu économique. Aujourd'hui, le secteur de la métallurgie représente 53% des emplois industriels et 780 entreprises dont 90% comptent moins de 50 salariés.

## 1.1 Les énergies et géosciences

L'identité industrielle du Territoire Lacq-Pau-Tarbes s'est d'abord développé grâce à l'exploitation pendant plus de 50 ans du gisement de gaz de Lacq, plus grand gisement de gaz naturel en France. La production d'hydrocarbure et l'ensemble des activités de géosciences en découlant furent ainsi un moteur pour le développement industriel de la région. Avec la fin des activités d'extraction du gaz, le Territoire se tourne désormais vers de nouvelles activités (chimie fine et transition énergétique) en capitalisant sur ses capacités en Recherche et Développement (R&D) de qualité, reconnues en France et à l'étranger.

Aujourd'hui, l'activité géosciences se concentre principalement autour du bassin de Lacq et du centre de recherche international de Jean-Féger de Total, d'antennes régionales de grandes entreprises et du tissu de sous-traitants spécialisés (notamment des Petites et Moyennes Entreprises (PME) équipementiers). Les principaux acteurs de la filière géoscience et génie pétrolier sont ainsi réunis dans le pôle de compétitivité Avenia, installé à la Technopôle Hélioparc. Enfin l'entreprise TEREKA, dont le siège est à Pau, développe l'activité de stockage et de transport de Gaz.

## 1.2 Les nouveaux systèmes énergétiques

Soutenue par les initiatives des Plans Climat Air-Energie Territoriaux (PCAET), la filière énergie renouvelable est également très active sur le Territoire. La fin programmée des activités d'extraction de gaz et l'implantation de BIOENERGIE du Sud-Ouest (ex ABENGOA) et la production de bioéthanol, lui a permis de s'engager activement dans la filière énergies nouvelles. La mise en production d'une centrale électrique biomasse par BIOLACQ Energies a également marqué une nouvelle étape, complétée rapidement par le choix d'Hydro-Québec de créer sur ce territoire sa filiale SCE France dans le domaine du stockage et de la conversion de l'énergie. Ainsi, sur le bassin de Lacq, 272,5 MW sont actuellement produits en énergie renouvelable, soit l'équivalent de 70 % de la consommation de ce territoire. Les prochaines années pourront être l'occasion de développer un écosystème autour de l'hydrogène « vert » associant production, stockage, distribution et applications.

La production hydro-électrique est également un marqueur fort du Territoire. La géographie des vallées, parfois perçue comme un obstacle au développement de certaines activités, se trouve être un atout en matière de production d'énergie verte. En effet, les atouts naturels des vallées d'Ossau et d'Aspe ont conduit à la construction, début du XXème siècle, de barrages permettant la valorisation de la ressource en eau. Ces barrages sont aujourd'hui exploités par la SHEM (Société Hydro Electricque du Midi). Il s'agit là d'un véritable atout économique pour le territoire facteur d'emplois.

Enfin, d'autres actions plus transverses sont menées à l'échelle du Territoire d'Industrie. Par exemple, le pôle de recherche pour l'intégration de puissance, le management de l'énergie et ses composants de stockage (Primes) travaille actuellement sur des technologies innovantes pour le transport. De même, le Pôle de compétitivité DERBI réunit en région Occitanie, les entreprises, laboratoires, universités, centres de formation, fédérations professionnelles, organismes financiers et collectivités territoriales impliqués dans le développement de la filière des énergies renouvelables. Le pôle DERBI jouera ainsi un rôle important dans l'accompagnement technique de l'ensemble des porteurs de projets sur le périmètre du Territoire d'industrie.

### 1.3 L'aéronautique

La filière aéronautique et spatiale, très présente sur le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes, est une grande spécificité territoriale. Son ancrage est historique : le Territoire avait l'avantage d'être éloigné des frontières de l'Est, avec de grands espaces dégagés et la proximité de l'océan. La création à Pau par les frères Wright en 1909 de la première école de pilotage au monde a suscité l'engouement. Des entreprises, aujourd'hui mondialement connues, se sont ainsi installées dans la région, contribuant à asseoir la vocation aéronautique du bassin de l'Adour. Cela est notamment le cas de Safran Helicopter Engines et Safran Landing Systems, anciennement connues sous le nom de Turbomeca et Messier-Dowty ou encore de Daher, anciennement SOCATA. Dans le sillage de ces leaders, s'est constitué peu à peu un important pôle de sous-traitance (EXAMECA, MECANIQUE AERONAUTIQUE PYRENEES, VENTANA, PCC, SEGNERE, ADB, TARMAC-AEROSAVE AAA, Nexteam Group, STI France etc.), faisant du bassin de l'Adour, un acteur majeur d'Aerospace Valley, à proximité immédiate des pôles de référence mondiale de Bordeaux et Toulouse.

La filière aéronautique locale constitue aujourd'hui la première filière du territoire en termes d'emplois (20 000 emplois sur le bassin de l'Adour dont 60% dans le domaine aéronautique). Celle-ci se concentre autour des fonctions de conception-études, de production, d'intégration, d'essais et de contrôle, de maintenance et de réparation, portée par la hausse des commandes des grands constructeurs notamment dans le secteur de l'aviation civile (doublement de la flotte à l'horizon de 2035). La mécanique de précision, la chaudronnerie, le traitement de surface, les travaux sur matériaux composites constituent autant de spécialités pour lesquelles de très nombreux techniciens qualifiés sont mobilisés. Le dynamisme de ce secteur repose également sur un écosystème local particulièrement diversifié regroupant aussi bien des donneurs d'ordres, des groupes que des TPE et PME qui bénéficient d'un positionnement géographique stratégique.

### 1.4 La chimie fine et les matériaux

#### ***Les matériaux composites***

Dans le domaine de la chimie, le bassin industriel de Lacq a su anticiper la fin des activités d'extraction du gaz et développer des activités autour de la chimie fine, des bioénergies et des matériaux composites. Ces efforts ont permis d'accueillir de nouvelles activités comme la fabrication de fibres de carbone et la production de polyacrylonitrile par TORAY CFE. De grands groupes tels qu'Arkema ou Air Liquide sont également présents et participent ainsi au développement et à la structuration de la filière. Ces entreprises bénéficient de plus de capacités R&D public et privé importantes notamment sur les sites SEVESO II et d'un environnement scientifique dynamique et porteur ce qui leur permet de mutualiser les ressources et de se positionner sur des segments innovants (biocarburants, matériaux) afin d'accroître leur compétitivité.

Ainsi, pour attirer des entreprises innovantes et héberger des équipes de recherche, les partenaires du Groupement d'Intérêt Public (GIP) CHEMPARC, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes de Lacq-Orthez, ont investi depuis 2011 dans la construction et le développement d'une plateforme technologique adossée au Groupement de Recherche de Lacq (GRL), composé des deux centres de recherche ARKEMA et PERL/TOTAL. CHEMSTART'UP a ainsi permis le développement ou l'éclosion de nombreux projets collaboratifs et privés (laboratoires communs).

### **La céramique technique**

Le pôle de céramiques techniques de Tarbes est issu de l'ancien groupe Ceraver, qui a employé jusqu'à 2 400 salariés à Bazet et à Bordères dans la fabrication d'isolateurs électriques de trains et de tubes de filtration gazeuse pour l'enrichissement de l'uranium, avant d'être démantelé en 1980. Le pôle céramique tarbais – Bazet –, composé de huit entreprises issues de Ceraver (Céramique et Verre), est intégré dans le pôle de compétitivité de la céramique implantée à Limoges. Il emploie actuellement près de 500 salariés et développe de nombreuses applications dans des secteurs très divers : aéronautique, spatial, automobile, défense, systèmes embarqués, mécanique, électronique, nucléaire, optique, médical... La concentration d'industriels spécialisés fait de ce pôle, le premier centre industriel français pour les céramiques techniques.

### **Carrière et extraction**

L'histoire industrielle de la Vallée d'Ossau est liée aux exploitations de carrières de pierre et de marbre. Le bassin marbrier s'étend sur quatre communes et on compte aujourd'hui quatre entreprises génératrices d'emplois et dont l'activité se fonde exclusivement sur l'exploitation de ces sites. Par ailleurs, cette activité a engendré le développement d'une économie liée au travail de la pierre (tailleurs de pierres, revendeurs grossistes ...).

Le marbre et l'ardoise font parties des activités « emblématiques » de la Haute-Bigorre. La Région Occitanie mène actuellement une étude filière pour évaluer leur potentiel mais aussi rechercher de nouveaux usages et de nouvelles innovations. La CC HB 65 héberge, quant à elle, une des dernières ardoiseries en exploitation de France. La question de sa survie et de son développement est au cœur de ses préoccupations.

#### 1.5 Le ferroviaire

La filière ferroviaire est particulièrement bien représentée sur le territoire notamment sur Tarbes et sur Bagnères-de-Bigorre. A Tarbes, le groupe Alstom emploie près 700 salariés dont 38 % d'ingénieurs et cadres qui travaillent autour des équipements embarqués sur le matériel roulant. Un développement sur l'intégration de l'hydrogène sur les nouvelles productions ferroviaires vise à répondre aux enjeux de la transition énergétique de demain.

CAF, située à Bagnères, emploie près de 200 salariés spécialisés dans la construction de matériel neuf et de rénovations lourdes. La construction de matériel ferroviaire est devenue la principale activité de CAF et constitue le premier employeur industriel privé bagnérais. Une entreprise présente sur le marché régional, national et international et dont le carnet de commandes est rempli à hauteur de 60 millions d'euros depuis trois ans.

#### 1.6 L'agroalimentaire

La filière agroalimentaire contribue pleinement au modèle économique du territoire. A l'échelle du Béarn, il s'agit de la deuxième industrie en nombre d'établissements (plus de 1200) et troisième en nombre d'emplois. Au centre du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation, la filière est tirée par des entreprises à dimensions internationales telles qu'Euralis, Candia, Lindt & Sprungli mais aussi par des entreprises locales comme la Fromagerie des Chaumes et Michaud, SEMO Groupe (eaux d'Ogeu, Quezac...).

La filière du Jambon de Bayonne (Indication Géographique Protégée), dont le siège du consortium se situe sur le Territoire et à travers ses salaisons (Salaisons de l'Adour et Salaisons pyrénéennes, établissements Michel Dupuy), ainsi que la filière canard gras sont également très présentes sur l'ensemble du Territoire. Enfin, au sein de la filière viticole, il existe également des fabricants d'équipements agricoles et viticoles dont certains ont déjà des démarches R&D à leur échelle (exemples Magendie à Livron, Hydrofrance à Peyrelongue-Abos).

Le Territoire a désormais pour ambition d'accompagner la structuration des éleveurs via des outils de transformation collectifs qui permettront d'aller plus loin en termes de création de valeur ajoutée.

## ***2. Anticiper les mutations et les défis à venir***

Malgré le développement de secteurs clés et un ensemble d'atouts économiques reconnus, le modèle industriel territorial montre désormais des signes de fléchissement, amplifiés par des fragilités structurelles du bassin industriel Lacq-Pau-Tarbes.

En effet, le dynamisme économique du Territoire repose principalement sur l'activité de grandes entreprises dont la majeure partie possède leur siège social et centres de décision hors de la région. Le tissu de PME / TPE sous-traitants, actuellement peu structuré est donc directement dépendant de ses donneurs d'ordre. Bien que la présence de grands comptes soit intrinsèquement un avantage comparatif pour le développement économique local, cette dépendance constitue également un élément de vulnérabilité économique et social non négligeable.

Ainsi, accompagner le développement et les mutations du tissu PME / TPE, encourager la diversification des activités, assurer la pérennité des entreprises en explorant de nouveaux marchés est le défi principal de la reconquête industrielle du Territoire Lacq-Pau Tarbes. Afin d'atteindre cet objectif structurel, trois défis doivent être relevés.

### **Enjeu 1 : accroître l'attractivité et encourager les partenariats**

Les processus de métropolisation induisent pour les espaces qualifiés d'intermédiaires dans la hiérarchie territoriale française des difficultés à attirer de nouveaux flux d'investissements et de population. Ces nouveaux flux sont d'autant plus nécessaires au développement économique local que le Territoire Lacq-Pau-Tarbes connaît une croissance démographique modérée, un vieillissement de sa population, un recul de l'emploi industriel, ainsi qu'une forte baisse de la population de certaines villes. Concernant l'emploi, le Territoire connaît également des difficultés chroniques à faire venir des profils qualifiés, attirés par les conditions de vie et d'emplois des métropoles ce qui freine, par conséquent, la croissance économique du tissu économique local. L'identité industrielle de Lacq-Pau-Tarbes, son importante diversité, et son potentiel de croissance restent à ce jour trop méconnus depuis l'extérieur.

L'attractivité repose également sur les possibilités de mobilité des personnes et des marchandises. Or le Territoire fait face à des problématiques de mobilité internes et externes accentuées par les frontières administratives. Ces difficultés logistiques limitent la possibilité de se tourner vers de nouveaux marchés et de s'engager dans des coopérations que cela soit entre acteurs publics et privés entre entreprises, au sein du Territoire et avec les territoires voisins.

## Enjeu 2 : encourager l'innovation

Un des leviers de la croissance économique repose sur la capacité des acteurs publics et privés à innover. Or, malgré la présence d'un pôle de formation et de recherche important, tourné vers l'innovation, le Territoire Lacq-Pau-Tarbes affiche aujourd'hui un faible taux de création d'entreprises ce qui ne facilite pas la diffusion de l'innovation au sein de l'écosystème industriel local. De plus il n'existe pas actuellement de dynamique territoriale collective encourageant les PME-PMI à investir dans des procédés et solutions innovantes, qui leur permettraient pourtant d'accroître leur indépendance vis-à-vis des grands comptes. L'enjeu est donc de créer un environnement propice à l'innovation et d'accompagner les entreprises souvent réfractaires à la révolution numérique en cours.

## Enjeu 3 : consolider le capital humain – attirer, former, recruter

La formation aux emplois industriels est un défi reconnu par l'ensemble des acteurs du Territoire. Les entreprises peinent aujourd'hui à attirer des salariés non seulement à cause de la baisse d'attractivité des emplois industriels mais également à cause du manque de profils adaptés à leurs besoins. Avec l'émergence de l'industrie 4.0, un système de formation adapté aux besoins de demain et favorisant les compétences transversales attendues est ainsi devenu nécessaire. De plus, en raison de l'évolution rapide des pratiques professionnelles et le risque d'obsolescence des connaissances, un apprentissage continu et permanent doit également être proposé. Enfin le lien entre l'université et les industriels doit être renforcé afin d'adapter les formations proposées et les thèmes de recherche aux défis industriels de demain.

## Ambitions et priorités

---

Les signataires partagent les ambitions et priorités suivantes de reconquête industrielle et de développement. Afin de répondre à ces trois défis, faire émerger de nouvelles filières et renforcer et diversifier celles déjà implantées sur le Territoire, plusieurs grands axes de développement ont été identifiés. Certains d'entre eux sont présentés ci-dessous.

Accroître l'attractivité, encourager les partenariats, et développer de nouveaux marchés, exigent **de promouvoir des actions de marketing territorial** afin de mettre en lumière les atouts du territoire. Lacq-Pau-Tarbes souhaite également **encourager et faciliter la mobilité (verte) des personnes et des marchandises**. Enfin, l'attractivité du Territoire repose également sur sa capacité à mobiliser du foncier adapté aux activités industrielles, sur la mise en œuvre de solutions de portage immobilier innovantes, sur **la revalorisation des friches industrielles**, et la requalification de certaines zones industrielles.

Concernant l'innovation, un des axes de développement encouragé par le Territoire concerne ainsi les activités liées à **la transition énergétique** (hydrogène, traitement des déchets, photovoltaïques organique, exploitation de la chaleur fatale de l'eau issue de puits de pétrole etc.) qui permettent d'œuvrer en faveur des PCAET tout en offrant un vaste éventail d'activités pour la R&D. **La création d'outils de transfert technologique et de mise en synergie** permettrait de sensibiliser les acteurs économiques et de diffuser l'innovation à travers l'ensemble du tissu industriel local.

**Améliorer la gestion territoriale des emplois et des compétences** doit pouvoir permettre d'apporter une réponse plus pertinente et plus rapide au décalage récurrent entre l'offre et la demande sur le marché local du travail. Cette gestion des compétences doit également être complétée **par un renforcement des liens entre les pôles universitaires et le monde industriel**.

L'ancrage sur le territoire de nouveaux acteurs industriels passe également par la mise en œuvre de **dispositifs d'accompagnement accessibles, simples, flexibles et efficaces**, permettant d'apporter une réponse efficace et rapide aux difficultés d'obtention d'autorisations administratives (ex : faciliter et accélérer les délais d'instruction de permis de construire, de dossiers ICPE...). Le rôle de facilitateur des collectivités locales et des structures parapubliques qui composent ce Territoire d'industrie doit pouvoir être davantage mis en exergue auprès des industriels.

## **Actions déjà engagées**

---

Afin de concrétiser les ambitions et priorités énoncées ci-dessus, le Territoire Lacq-Pau-Tarbes a déjà initié plusieurs projets et actions dont certains sont présentés ci-dessous.

### **1. Actions thématiques**

#### **Accroître l'attractivité et encourager les partenariats**

Afin de définir une stratégie territoriale, les territoires de Béarn ont élaboré une étude de positionnement et de marketing économique. Cette étude comprend : (i) une analyse de l'économie et de l'attractivité du Béarn, (ii) l'identification des enjeux économiques et mise en perspective par rapport à des territoires similaires, (iii) la définition d'orientations stratégiques, d'actions et de projets qui incarneront la stratégie à l'échelle du Béarn. La CATLP a, quant à elle, engagé en août 2018 un chargé de mission dédié au marketing territorial.

#### **Encourager l'innovation**

La plateforme technologique R&D et application industrielle Chemstart'up, avec l'appui du Centre Technologique régional CANOE, a l'ambition d'être une plateforme d'essai et de démonstration dans le domaine de la transition énergétique et être le support de projets collaboratifs. Ainsi, l'objectif est de renforcer l'identification du bassin de Lacq et de la plateforme Chemstart'up comme site d'innovation et de transfert technologique, pour poursuivre la diversification du territoire dans le domaine de la transition énergétique et des matériaux.

#### **Consolider le capital humain – attirer, former, recruter**

La formation aux emplois industriels étant l'un des défis majeurs du Territoire Lacq-Pau-Tarbes, plusieurs actions menées par l'UIMM ont déjà été initiées. Par exemple, le dispositif Optim'indus, associant l'UIMM et la Région Nouvelle-Aquitaine consiste en un accompagnement sur mesure proposé aux PME pour développer la performance et la compétitivité des entreprises (diagnostic, recherche de financement, questions Relations Humaines...). La Région Occitanie, en complément de l'offre de services économiques aux entreprises, développe une offre de services RH aux entreprises pour répondre aux enjeux stratégiques que sont la structuration de leurs ressources humaines, leur formation, le recrutement, l'attractivité des métiers, etc. Elle travaille en partenariat avec l'UIMM Occitanie autour notamment de la promotion des métiers et de l'accompagnement des entreprises industrielles en matière de RH et de compétences.

## **2. Actions sectorielles**

### **Les énergies et géosciences**

Dans le domaine des géosciences et des énergies, les projets structurants initiés sont les suivants :

- le développement du Pôle de Compétitivité Avenia, pôle dans le domaine des géosciences et des filières énergétiques du sous-sol (labellisation en 2010),
- le développement, au sein de la Technopôle Hélioparc, d'un incubateur (Géostart) dédié aux géosciences et au génie pétrolier, en partenariat avec le Pôle Avenia,
- le développement du centre scientifique et technique Jean Feger (Total), qui compte parmi les tous premiers centres intégrés de recherche pétrolière au monde (augmentation des effectifs, implantation d'un supercalculateur),
- le développement de l'institut Carnot (Isifor), qui fédère la recherche académique dédiée aux enjeux énergétiques et environnementaux du sous-sol,
- l'obtention du label Isite (PIA) par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, pour son projet E2S (Solutions pour l'Energie et l'Environnement), reconnaissant l'UPPA comme établissement d'excellence et à fort potentiel,
- le développement de la plateforme Chemstart'up avec l'appui du Centre Technologique régional CANOE, ambitionne d'être une plateforme d'essai et de démonstration dans le domaine de la transition énergétique.

### **Les nouveaux systèmes énergétiques**

Fort des atouts de son territoire, le Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes envisage la transition énergétique comme un levier pour stimuler l'économie, favoriser la création de nouveaux emplois, et comme une opportunité d'innovation et d'expérimentations de nouvelles solutions technologiques. Le Territoire s'est donc engagé dans la création de réseaux de chaleur urbain (en concession) utilisant le plus possible les énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) locales, desservant le plus de consommateurs possibles, et garantissant un prix compétitif et pérenne aux usagers. Dans ce secteur, d'autres actions structurantes sont actuellement déployées sur le Territoire : (i) le développement du train à hydrogène par le Groupe Alstom, (ii) la mise en service de la station hydrogène dans le cadre du projet Hyport. Une station Ecogaz (GNV) a également été inaugurée en juillet 2018 au sein du pôle économique Eurocampus Pyrénées (sortie Tarbes Ouest).

### **L'aéronautique**

Dans le domaine de l'aéronautique, les projets structurants développés sur le territoire récemment, regroupent notamment :

- le développement du Pôle Aéropolis à Bordes comprenant :
  - la création d'une zone d'activité de 40 hectares aménagés autour de l'usine Szydlowski de Safran Helicopter Engines,
  - l'implantation d'un centre de formation autour des métiers de l'Industrie (Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie, CFAI de Bordes) et d'un centre de formation des apprentis, géré par l'UIMM,
  - l'implantation d'un centre de transfert dédié aux matériaux métalliques (Métallicaidour), offrant des formations et des prestations aux industriels endogènes sur les technologies innovantes liés au travail des métaux (usinage, soudage, robotisation...),

- la commercialisation de la zone d'activité Aérosite de 15 hectares avec accès direct aux pistes de l'aéroport Pau-Pyrénées,
- la création d'un hub industriel sur la zone Pyrène Aéro-pôle / Pyrénia :
  - le développement de l'entreprise de déconstruction et de maintenance de Tarmac Aérosave,
  - la commercialisation de près de 100 hectares avec accès direct sur le taxiway de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées sur quatre zones d'activités économiques.

### **La chimie fine et les matériaux**

Enfin, dans le domaine de la chimie et des matériaux, le projet réussi de reconversion du Bassin de Lacq dans les filières de chimie fine est engagé depuis plusieurs années. Les développements portés par Arkema, l'assise prise par le groupe UPL via le développement de Cerexagri et le rachat d'Arysta, notamment, concernant la chimie, l'implantation de Toray Carbon Fibers Europe et du laboratoire SCE France ainsi les développements successifs de CANOE concernant les matériaux le démontrent.

Sur le pôle céramique technique de Bazet, un projet important de R&D de la société SCT a été développé en 2018. La CA TLP a lancé en parallèle la requalification de la zone d'activité dénommée Céram'Innov Pyrénées et participé à la réhabilitation du restaurant inter-entreprises.

### **Le ferroviaire**

Alstom est un acteur clé de la mobilité en France et un partenaire majeur des agglomérations, des régions françaises et des opérateurs tels que SNCF et RATP. Sur le ferroviaire, la CA TLP en partenariat étroit avec le groupe ALSTOM a permis la requalification du site industriel situé sur la commune de Séméac. Un restaurant d'entreprise a également été réalisé par la collectivité.

### **L'agroalimentaire**

Dans le domaine de l'agro-alimentaire, le Territoire a notamment participé au développement de la filière Jambon de Bayonne. Cette filière est désormais organisée autour d'un consortium fédérant producteurs, transformateurs, fabricants d'aliments, abattoirs, etc...

## **Article 2. Engagement général des parties**

Les parties s'engagent collectivement pour la réussite du contrat :

- Les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie sont chargées du pilotage de l'initiative Territoires d'industrie à l'échelle régionale et assurent le déploiement de leurs politiques régionales en matière de développement économique, de formation professionnelle initiale et continue, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du Territoire d'industrie, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier. Elles animent la démarche sur leurs périmètres régionaux respectifs.

## Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine mène une politique ambitieuse afin de conforter et d'améliorer la performance et la compétitivité de son tissu industriel et de positionner la Nouvelle-Aquitaine sur les filières et technologies d'avenir. Elle est à l'origine de l'accompagnement des entreprises vers l'« Usine du Futur » dès 2014. La performance industrielle et le développement endogène des territoires constituent deux piliers du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté en 2016.

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne ainsi le développement du potentiel de recherche régional dans un objectif d'excellence et d'appui aux enjeux d'innovation du tissu industriel d'anticipation des mutations technologiques, sociétales et environnementales et d'accompagnement des opportunités économiques. Elle soutient directement les projets de R&D et d'innovation au sein des entreprises, dans un objectif de différenciation et de valeur ajoutée.

La Région Nouvelle-Aquitaine considère par ailleurs que les dynamiques collectives (filières ou transfilières) sont essentielles aux réussites individuelles des industriels et des territoires. Ces approches organisant des solidarités et des chaînes de valeur plus intégrées contribuent à la convergence des collaborations que la Région engage avec les territoires et des leaders économiques. Ces actions collectives adressent notamment des filières émergentes comme les batteries et l'hydrogène.

La politique contractuelle territoriale de la Région Nouvelle-Aquitaine contribue par ailleurs au déploiement du SRDEII, avec une attention particulière portée au retournement économique des territoires les plus fragiles. En tant que pilote du dispositif « Territoires d'industrie », la Région recherchera la meilleure articulation avec sa politique contractuelle.

## Région Occitanie

Dans le cadre de son SRDEII adopté le 2 février 2017, la Région a fait du soutien à son tissu industriel une de ses priorités, que ce soit au travers de son appui à la structuration des filières, comme de ses soutiens aux entreprises en matière d'investissement, d'innovation et d'export, ou de ses outils d'ingénierie financière. En articulation avec les politiques déployées par l'Etat au plan national, la Région Occitanie bâtit une stratégie offensive visant à conforter la structuration de ses filières d'excellence, de moderniser son tissu industriel, et de renforcer son ancrage dans les territoires.

Consciente des enjeux liés à la numérisation et la robotisation, la Région Occitanie a lancé dès 2014 son premier plan « **Usine du Futur 2015-2017** », doté de **33,1 M€** pour accompagner les entreprises régionales sur ces enjeux technologique, numérique, organisationnel, et environnemental. Ce plan a permis de mobiliser 36 M€, au-delà des objectifs initiaux. Dans le prolongement du succès de ce premier plan, la Région a lancé l'élaboration d'un nouveau plan régional dédié, en articulation avec la stratégie déployée par l'Etat au plan national.

La Région Occitanie entend faire du rééquilibrage territorial un axe central de sa politique économique. A cet effet elle se déploie sur les territoires au sein des maisons de Région et mobilise en proximité son agence de développement économique et d'innovation AD'OCC pour faire émerger et accompagner les projets. Elle structure un réseau des développeurs économique d'Occitanie qui permet de démultiplier son action sur l'ensemble du territoire régional. Elle apporte une attention particulière aux filières à enjeu local génératrices de valeur ajouté et d'emploi sur les territoires.

La Région Occitanie pilote le dispositif Territoire d'industrie en cohérence avec cette politique.

- L'État s'engage à cibler et à apporter une réponse coordonnée et adaptée de son action et celle de ses opérateurs en faveur du Territoire d'industrie, à assurer la mise en œuvre territoriale des 17 engagements nationaux annoncés par le Premier ministre et des engagements complémentaires ultérieurs, à désigner au sein de ses services un référent chargé d'assurer le suivi de la démarche, la mobilisation des services et des opérateurs de l'État sollicités sur les projets de territoires en cohérence avec les politiques de développement industriel nationale et territoriale ;
- Les intercommunalités assurent le pilotage et l'animation de proximité de la démarche en lien avec les industriels. Elles définissent les enjeux du territoire, les ambitions et priorités ; mobilisent les moyens nécessaires pour co-construire un projet de Territoire d'industrie et assurer un pilotage local réactif ; s'engagent à soutenir les actions issues des orientations stratégiques du contrat. Elles désignent un représentant chargé conjointement avec un industriel d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées ;
- Les Industriels s'engagent à participer à l'élaboration du diagnostic du Territoire d'industrie et la mise en œuvre des actions co-décidées ; à renforcer la coopération inter-entreprises. Ils désignent un représentant, volontaire et reconnu par ses pairs par son action sur le territoire, chargé conjointement avec un élu d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées ;
- Les opérateurs publics et autres partenaires signataires s'engagent à instruire dans les meilleurs délais les propositions de projets et d'actions qui seront soumises par les collectivités ; à étudier, en tant que de besoin, l'adaptation de leurs modes d'intervention, dans le respect des principes en vigueur, pour accompagner au mieux les actions identifiées dans le projet du Territoire d'industrie ; à mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.

### **Article 3. Modalités de gouvernance et de pilotage local du projet**

Pour assurer le pilotage efficace du projet, les partenaires du territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes s'engagent à mettre en œuvre une organisation coordonnée s'appuyant sur :

- un comité local de projets chargé du pilotage et du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet et du contrat. Le comité est présidé par deux binômes élus/industriels et animés par deux chefs de projet. Il est composé d'Industriels et de représentants des EPCI, de l'Etat, des Régions, des deux UIMM, des chambres consulaires notamment les deux Chambres de Commerce et d'industrie ;
- une instance locale chargée du pilotage et du suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet ;
- un binôme constitué d'un élu du territoire et d'un acteur industriel, chargé d'animer la démarche de contractualisation et de suivi des actions contractualisées ;
  - pour les territoires situés en région Nouvelle-Aquitaine – Francois BAYROU et Dominique MOCKLY,
  - pour les territoires situés en région Occitanie – Gérard TREMEGE et Marc MESPLARAU,
- un chef de projet chargé de coordonner et d'appuyer les partenaires pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du présent contrat ;
  - pour les territoires situés en région Nouvelle-Aquitaine – Gautier LAGALAYE,
  - pour les territoires situés en région Occitanie – Audrey LE-BARS,
- une équipe projet qui est composée des référents des intercommunalités et des autres partenaires.

### **Article 4. Plan d'actions**

Le plan d'actions est décliné autour des axes structurants pour le territoire d'industrie.

**Chacune des actions fait l'objet d'une fiche annexée. Elles feront l'objet d'une instruction par l'ensemble des opérateurs publics signataires du présent contrat. Chaque action devra faire l'objet d'une instruction propre à chaque partenaire et opérateur qui interviendra sous réserve de l'éligibilité à ses dispositifs, de l'accord de ses instances délibératives et disponibilités d'enveloppe.**

**De nouvelles fiches actions pourront être ajoutées pendant la durée du contrat après validation par le comité local de projets et les comités de pilotage régionaux.**

Afin de refléter au mieux les défis industriels du Territoire et de capitaliser sur les actions déjà engagées, Lacq-Pau-Tarbes a élaboré un plan d'actions organisé autour des quatre grands axes du programme (Recruter, Attirer, Innover et Simplifier) et des spécificités locales territoriales. Grâce au caractère itératif du protocole (et du rapide), ce plan d'actions pourra être modifié par la suite afin de prendre en compte de nouvelles actions et/ou de préciser celles déjà mentionnées.

#### **Article 5. Durée, évolution et fonctionnement général du contrat**

Le présent contrat est établi pour une durée de 3 ans.

Hormis l'expression des enjeux et des ambitions, il est conçu sur la base d'actions concrètes qui en sont les éléments constitutifs essentiels. Il peut ainsi évoluer de manière itérative ou progressive permettant d'initier la contractualisation par les actions les plus mûres puis de l'enrichir par amendements, avenants ou annexes avec de nouvelles actions pour qu'il couvre l'entièreté du Territoire d'industrie concerné et des priorités identifiées.

Toute évolution de l'économie générale du contrat sera soumise à approbation préalable des signataires. De même une telle évolution ou l'évolution d'une action structurante ou qui a des conséquences sur d'autres actions pourra nécessiter une validation des comités de pilotage régionaux.

Autant que de besoin, les signataires se rapprocheront en vue de la contractualisation de nouvelles actions concernant une ou plusieurs intercommunalités.

Les signataires peuvent proposer l'ajout ou la modification d'une action. Après analyse de la proposition, au regard de sa cohérence et de sa contribution à la mise en œuvre du projet, les signataires concernés par l'action s'engageront réciproquement par la signature d'une fiche action nouvelle ou modifiée, annexée au contrat.

La suppression d'une action peut aussi être proposée et validée dans les mêmes conditions.

La durée du contrat pourra être prorogée par accord des parties.

#### **Article 6. Suivi et évaluation**

Un état d'avancement déclaratif simple est soumis trimestriellement et transmis au comité de pilotage régional. Il met en évidence l'avancement global du projet et de chacune des actions.

Lors de la finalisation d'une action, un rapport détaillant les modalités de sa mise en œuvre, les résultats atteints et les modalités de pérennisation des résultats envisagées, est présenté et transmis au comité de pilotage régional.

Le comité de pilotage régional pourra solliciter à mi-contrat un rapport d'avancement et le cas échéant une évaluation intermédiaire.

Cette évaluation intermédiaire et finale s'inscrira dans le cadre d'une grille d'analyse et d'indicateurs qui sera mise à disposition par les partenaires nationaux.

## Article 7. Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de XXX.

Fait à XXX le XX XX 2019, en X exemplaires

Le Président du Pôle Métropolitain du Pays de Béarn  François BAYROU	Le Président de la Communauté de communes du Pays de Nay  Christian PETCHOT-BACQUE	Le Président de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées  Gérard TREMEGE
Le Président de la Communauté de communes de Haute Bigorre  Jacques BRUNE	La Présidente de la Région Occitanie  Carole DELGA	Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine  Alain ROUSSET
Le Préfet des Hautes Pyrénées	Le Préfet des Pyrénées Atlantique	Banque des Territoires
Le Directeur Interrégional Business France	BPI France	Pôle Emploi
Le Président de UIMM		

## FICHES ACTIONS TERRITOIRE D'INDUSTRIE Lacq-Pau-Tarbes

## FICHES ACTION - CONTRAT D'INDUSTRIE

Axes stratégiques (inscrits dans le protocole)	Axes de développement	Axe du programme Territoire d'industrie	Nom des fiches actions	Situation géographique de l'action			Maître d'ouvrage	Coût HT		Action soutenue par la Région (avis d'opportunité)	
				Transversale	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie		Total	Autres		
Anticiper et développer les emplois de demain à l'échelle de Territoire d'industrie Pau-Tarbes	Améliorer la gestion territoriale des emplois et des compétences	RECRUTER	<b>Action 1 : Anticiper les emplois de demain par la structuration d'une GPECT, le développement d'une offre de formation adaptée</b>	X			Divers	12 585 002,00 €			
			<i>Sous-Action 1a : Lancement d'une démarche de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) à l'échelle de Territoire d'industrie Pau-Tarbes</i>	X			Territoire d'industrie LPT	250 000,00 €		X	
			<i>Sous-Action 1b : Elaborer une cartographie sur les offres de formation sur le territoire et communiquer</i>	X			Territoire d'industrie LPT	5 000,00 €		X	
			<i>Sous-Action 1c : Anticiper les emplois industriels de demain</i>		X		CCHBéarn	60 000,00 €			
			<i>Sous-Action 1d : Formation personnalisée – Formation en lien avec les besoins du territoire</i>		X		UPPA	1 400 000,00 €			
				<b>Action 2 : Ecole de production Industrie : métiers de l'usinage</b>		X		IUMM Adour	5 570 001,00 €		
				<b>Action 3 : Ecole de production Industrie : métiers du soudage / chaudronnerie</b>			X	IUMM Adour	5 070 001,00 €		
	Mener une démarche d'attractivité à l'échelle de Territoire d'industrie	ATTIRER	<b>Action 4 : Développement de la plateforme Emploi JOBBB.fr et faciliter l'accueil des talents et l'intégration des familles sur le territoire</b>	X				CCI Pau Béarn	140 000,00 €		
			<b>Action 5 : Bâtir une stratégie d'attractivité commune « gagnant – gagnant » à l'échelle du territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes en y intégrant une démarche à l'export</b>	X				CA TLP / CCHB puis TI	50 000,00 €		X
			<b>Action 6 : Réalisation d'une étude technico-économique sur la structuration de la filière hydrogène</b>	X				Territoire d'industrie	100 000,00 €		X
Place la transition énergétique au coeur de la stratégie de développement industriel	Encourager la transition énergétique	INNOVER	<b>Actions 7 : Construction d'une installation de méthanisation d'effluents agricoles</b>		X		SAS Méthaagri Pau Est	9 400 000,00 €		X	
			<b>Action 8 : Biométhanisation des boues Cap Ecologia</b>		X		CAPBP	17 000 000,00 €		X	
			<b>Action 9 : Développer les solutions Smart Grid à partir de démonstrateurs : Projet I.Z.A.R.D (Innovations pour les Zones d'Activité dans les Réseaux D'énergie)</b>	X				Consortium à définir	300 000,00 €		X
			<b>Action 10 : Production de biogaz et de digestat sur le site de Mourenx</b>		X			Fonroche Biogaz	30 000 000,00 €		X
			<b>Action 11 : Expérimentation de panneaux solaires photovoltaïques organiques pour accompagner l'émergence de la filière</b>		X			Consortium à définir	500 000,00 €		X
			<b>Action 12 : Production de vapeur et d'électricité verte sur le site de Pardies/Noguères (64) « Projet Pavillon vert »</b>		X			Consortium à définir	50 000 000,00 €		X
			<b>Action 13 : Création d'une unité de méthanisation "Biométhadour" à Momères</b>			X		Biométhadour	5 653 406,00 €		
			<b>Action 14 : IMPULSE 2025 : Innover et mobiliser pour unifier les systèmes énergétiques</b>		X			TEREGA	16 000 000,00 €		X
Mobilité des personnes et des marchandises	Encourager la mobilité verte	INNOVER	<b>Action 15 : Construction d'une station délivrant du GNV et du bioGNV</b>		X		SEM à constituer	1 500 000,00 €		X	
	Faciliter la mobilité à l'échelle du territoire	INNOVER	<b>Action 16 : Expérimentation d'une plateforme dématérialisée et d'une application digitale de mobilité + étude sur le raccordement ferroviaire</b>			X	CCHBig	65 000,00 €			
		ATTIRER	<b>Action 17 : Réalisation d'un taxiway d'accès à la plateforme AEROSITE</b>		X		AIR PY / CAPBP / CC Luys	2 500 000,00 €		Pas de financement autre que la contribution statutaire au syndicat mixte propriétaire de l'aéroport	
		ATTIRER	<b>Action 18 : Transport Domicile Travail des salariés Safran &amp; Aéropolis</b>		X		CCPN	6 080 000,00 €			
Optimisation du foncier et revalorisation des friches industrielles		ATTIRER / SIMPLIFIER	<b>Action 19 : Accompagner la transformation des friches industrielles</b>	X			Transversal	20 624 000,00 €			
		ATTIRER	<i>Sous-Action 19a : Accompagner la transformation des friches industrielles (CA PBP)</i>		X		CAPBP	13 070 000,00 €		X	
		ATTIRER	<i>Sous-Action 19b : Accompagner la transformation des friches industrielles (CCHBig 65)</i>			X		CCHBig	1 434 000,00 €		
		SIMPLIFIER	<i>Sous-Action 19c : Expérimenter une Opération Programmée d'Amélioration des Fiches en Renouvellement Industriel (OPAF RI)</i>			X		CA TLP / CCHBig	2 500 000,00 €		
		ATTIRER	<i>Sous-Action 19d : Réhabilitation de la friche ex-CEGELEC sur le pôle Adour-Pyrénées à Soues</i>			X		CA TLP	3 620 000,00 €		
		SIMPLIFIER	<i>Sous-Action 19e : Simplification des procédures d'urbanisme pour la commercialisation industrielle d'anciennes friches nues et dépolluées</i>		X			CCLO / GIP Chemparc			

## FICHES ACTION - CONTRAT D'INDUSTRIE

Axes stratégiques (inscrits dans le protocole)	Axes de développement	Axe du programme Territoire d'industrie	Nom des fiches actions	Situation géographique de l'action			Maître d'ouvrage	Coût HT		Action soutenue par la Région (avis d'opportunité)
				Transversale	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie		Total	Autres	
Accompagner la transformation et le développement de l'endogène	Renforcer les filières clés	ATTIRER	<b>Action 20 : Structurer l'écosystème « Céram'Innov Pyrénées » et déployer des projets industriels sur le pôle économique de Bazet</b>			X	Divers	1 510 000,00 €		
		RECRUTER	<i>Sous-Action 20a : Adapter l'offre de formation et de la recherche aux besoins des industriels en structurant l'offre de formation sur la thématique céramique technique et matériaux</i>			X	Consortium	300 000,00 €		
		ATTIRER	<i>Sous-Action 20b : Marketer à l'exogène et à l'export l'écosystème industriel</i>			X	CA TLP	10 000,00 €		
		INNOVER	<i>Sous-Action 20c : Accompagnement du projet « usine 4.0 » de la Société des Céramiques Techniques (SCT)</i>			X	SCT	1 200 000,00 €		
		ATTIRER/ INNOVER	<b>Action 21 : Accompagnement au développement de la filière aéronautique sur le territoire d'industrie</b>	X			Transversal	6 842 000,00 €		
		ATTIRER	<i>Sous-Action 21a : Développement d'un hub industriel autour de la maintenance, réparation et révision « MRO » aéronautique et de l'e-aéronautique sur Pyrène Aéro-pôle / Pyrénia</i>			X	CA TLP	1 377 000,00 €		
		ATTIRER/ INNOVER	<i>Sous-Action 21b : Aéropolis animation et pôle technopolitain</i>			X	CCPN	5 465 000,00 €		X
		ATTIRER/ INNOVER	<i>Sous-action 21c : Accompagner la transformation et la mutation de la filière aéronautique</i>			X	CCHB64 / CCVO	7 000 000,00 €		X
		INNOVER	<b>Action 22 : Etude de préfiguration pour la création d'un pôle Foudre et Orages</b>			X	CCHBig	35 000,00 €		
	ATTIRER	<b>Action 23 : Création d'un Pôle Entrepreneurial autour de la filière EAU-ENERGIE-ENR - requalification du bâtiment ENSTO</b>			X	CCHBig	1 615 000,00 €			
	INNOVER	<b>Action 24 : Accompagnement au redéploiement de la dernière ardoiserie de France - Reconquête industrielle de la dernière activité d'extraction de pierres et d'ardoiseries sur le massif Haut-Pyrénéen -Sauvegarde du patrimoine économique local et national (CchBig)</b>			X	Consortium public / privé	2 675 000,00 €			
	Créer des outils de transfert technologique en les mettant en synergie	INNOVER	<b>Action 25 : Puissance instrumentale - UPPATech</b>			X	UPPA	5 600 000,00 €		X
		ATTIRER / INNOVER	<b>Action 26 : Extension de la plateforme R&amp;D et transfert technologique CHEMSTART'UP - Promotion de la plateforme et prospection de projets collaboratifs auprès des TPE/PME régionales</b>			X	CCLO / GIP Chemparc	8 100 000,00 €		X
		ATTIRER / INNOVER	<b>Action 27 : Déploiement d'outils de transfert technologique sur le pôle économique Pyrène Aéro-pôle</b>			X	CA TLP	6 120 000,00 €		
		ATTIRER/ INNOVER	<i>Action 27a : Création d'une plateforme d'accélération et d'innovation : vitrine de l'industrie du futur au sein du prototype « Universciel »</i>			X	CA TLP	2 880 000,00 €		
INNOVER		<i>Action 27b : Création d'un centre de transfert technologique : Matériaux, traitement thermique, traitement de surface</i>			X	Consortium UIMM / Industriels	3 240 000,00 €			
INNOVER		<b>Action 28 : Soutien à l'innovation de PME-PMI pour l'intégration des nouvelles technologies de production</b>			X	CETIM	1 465 000,00 €		X	
INNOVER	<b>Action 29 : Soutien à l'innovation de PME-PMI pour l'autonomie et l'intelligence des processus de fabrication</b>			X	ENI Tarbes	1 100 000,00 €				
ATTIRER / INNOVER	<b>Action 30 : Etude de préfiguration pour la création d'une technopole</b>			X	CA TLP	60 000,00 €				
Faire vivre le contrat d'industrie	Déployer une gouvernance adaptée au contrat d'industrie	RECRUTER / ATTIRER / INNOVER / SIMPLIFIER	<b>Action 31 : Mettre en œuvre une équipe dédiée pour le contrat d'industrie Team Territoire d'Industrie Lacq-Pau-Tarbes</b>	X			Transversal	400 000,00 €		X
<b>TOTAL</b>				<b>8</b>	<b>13</b>	<b>10</b>		<b>186 744 408,00 €</b>	<b>- €</b>	

31

## FICHES ACTION SOUMIS A AVENANT

Anticiper et développer les emplois de demain à l'échelle de Territoire d'industrie Pau-Tarbes	Améliorer la gestion territoriale des emplois et des compétences	RECRUTER	<b>Création d'une Licence Professionnelle MIAMI (Medias Interactifs, Applications Immersives et Serious games)</b>			X	IUT de Tarbes	220 000,00 €		
			<b>Développer l'offre de formation pour l'industrie et attirer des talents internationaux</b>			X	ENI de Tarbes	800 000,00 €		
Accompagner la transformation et le développement de l'endogène	Renforcer les filières clés	INNOVER	<b>Accompagnement du programme immobilier de Mersen Boostec</b>			X	Mersen Boostec	3 010 000,00 €		
		ATTIRER	<b>Installer une trajectoire économique autour de l'eau par la création d'un Cluster Eau</b>	X			CCHBig	1 615 000,00 €		